



SAINT-DENIS DE-BROMPTON

2050, rue Ernest-Camiré, C. P. 120
Saint-Denis-de-Brompton (Québec) J0B 2P0
Tél. : 819 846-2744 - Téléc. : 819 846-0915
Courriel : info@sddb.ca - Site internet : www.sddb.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

INSTALLATION SEPTIQUE

Règlement 478 de permis et certificats, art. 39

À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Demande reçue le : _____ Matricule : _____ - _____ - _____

Paielement le : _____ No client : _____ No de demande : _____

1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____ Cellulaire : _____

Le demandeur est propriétaire : ☐ Oui ☐ Non (Joindre une procuration)

Le demandeur exécute les travaux : ☐ Oui ☐ Non (Remplir la section 3)

2 – PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE

Adresse ou numéro de lot : _____

3 – DESCRIPTION DU PROJET

Nombre de chambres à coucher Actuel : _____ Projeté : _____ Date des travaux : _____

Type d'installation septique : _____

***Seules les dimensions du système mentionné ci-dessus figurant dans l'étude de caractérisation seront vérifiées. La construction d'un autre système est impossible sans l'obtention préalable d'un autre permis.**

4 – ENTREPRENEUR

Nom de l'entreprise : _____

Personne-ressource : _____ Licence RBQ : _____

Adresse postale : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

5 – EXCAVATEUR

Nom de l'entreprise : _____

Personne-ressource : _____ Licence RBQ : _____

Adresse postale : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Même qu'à la section 4 : ☐ Oui ☐ Non

6 – DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT OBLIGATOIRES

- ☐ **Une étude de caractérisation du site et du terrain naturel, comprenant minimalement :**
- La topographie du site;
 - La pente du terrain récepteur;
 - Le niveau de perméabilité du sol du terrain récepteur indiquant la méthodologie utilisée;
 - Le niveau du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol perméable, peu perméable ou imperméable, selon le cas, sous la surface du terrain récepteur;
 - L'indication de tout élément pouvant influencer la localisation ou la construction d'un dispositif de traitement;
 - Un plan de localisation à l'échelle.
- ☐ **Un plan des mesures de contrôle de l'érosion**
- ☐ **Tout autre document pertinent pour une bonne compréhension du projet et exigible en vertu du Règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2 r.22)**

Signature du demandeur

Date

AVERTISSEMENT

Vous avez l'obligation d'aviser la municipalité 24 heures (jours ouvrables) avant le début des travaux afin de prévoir l'inspection du système par l'inspecteur municipal à différentes étapes des travaux.

Il est également de votre responsabilité d'assurer la stabilisation des sols à nus afin d'éviter le ruissellement de sédiments sur les terrains voisins, dans les fossés ou cours d'eau.

Déposez votre demande et les documents requis à la réception de l'hôtel de ville ou par courriel :

permis@sddb.ca

Prévoir un délai de 30 jours après la réception complète de la demande pour délivrer le permis. La demande est jugée complète lorsque tous les documents mentionnés à la section 6 et le paiement ont été reçus.